



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

DoP No. 0679-CPR-0022 - FR

(Version 2)

Pour consulter les versions précédentes, cliquez sur le lien : http://dop-fixings.com/SPIT/DOP_SPIT_archives/Dop_FR_archives.zip

1. Code d'identification unique du produit type: **SPIT GRIP & GRIP L**
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :
ETA-05/0053 (13/08/2015),
Numéro de lot : information disponible sur l'emballage du produit
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Type de chevilles	Cheville à expansion par déformation contrôlée
Usage prévu dans	Béton C20/25 à C50/60 Béton non fissuré : M6,M8,M10,M12,M16
Option / Catégorie	7
Charges	Statique et quasi-statique
Matériaux	<u>Acier zingué</u> pour fixations soumises en ambiance intérieure sèche
Plage de température si applicable	/

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:
SPIT – Route de Lyon – 26501 Bourg Les Valence - France
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2: --
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V: **Système 1**
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée: --

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:

CSTB - Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (France)

a délivré **ETA-05/0053 (13/08/2015)**

sur la base de **ETAG-001-4**,

l'organisme notifié **0679-CPR** a réalisé l'évaluation de la conformité selon **Système 1**

- i. La détermination du produit type sur la base d'essais de type (y compris l'échantillonnage), de calculs relatifs au type, de valeurs issues de tableaux ou de la documentation descriptive du produit;
- ii. Une inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine;
- iii. Une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine selon Système 1.

9. Performances déclarées:

Caractéristiques essentielles		Performance	Spécification Technique Harmonisée
Résistance caractéristique en traction	Annexe C CEN/TS 1992-4	ETA-05/0053 Annexe C1 ETA-05/0053 Annexe C1	ETAG 001-1,4
Résistance caractéristique en cisaillement	Annexe C CEN/TS 1992-4	ETA-05/0053 Annexe C2	
Déplacement à l'état limite de service	Annexe C CEN/TS 1992-4	ETA-05/0053 Annexe C3	

Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit: --

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par::

Bourg-Lés-Valence (France), 15/10/2015


G. HILDENBRAND
Directeur Marketing et Développement
Produits


A. AUBIER
VP/GM, Continental Europe Division

